

NOTICES NÉCROLOGIQUES DE L'APRUM

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

HOMMAGE AU PROFESSEUR JACQUES-YVAN MORIN (1931-2023)

Le professeur Jacques-Yvan Morin s'est éteint le 26 juillet 2023 à l'âge de 92 ans. Une messe de funérailles à laquelle ont pris part plusieurs membres du corps professoral de l'Université de Montréal était célébrée le 30 août suivant à l'Église Saint-Viateur d'Outremont. De Jacques-Yvan Morin, il mérite d'être dit qu'il fut un grand universitaire au parcours exemplaire.

Un grand universitaire

Précédée d'une solide formation juridique acquise aux universités McGill, de Cambridge et de Harvard et d'une vie académique, Jacques-Yvan Morin devenait, en 1957, à 27 ans, le premier professeur de carrière en droit international à l'Université de Montréal. Il avait su convaincre son premier doyen que le droit international devait faire l'objet d'un enseignement obligatoire et a inspiré une telle pratique dans l'ensemble des facultés de droit du Québec. Jacques-Yvan Morin s'est aussi illustré dans les plus prestigieuses institutions de haut savoir de la planète, qu'il s'agisse de l'Académie de droit international de La Haye, de l'Institut européen des Hautes études internationales de Nice, de l'Université Senghor d'Alexandrie et du Collège de France. Membre associé de l'Académie des sciences d'outre-mer, il fut aussi correspondant de la prestigieuse Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

Comme chercheur, le professeur Morin a fait œuvre de doctrine, tant en droit international qu'en droit constitutionnel. Formulée en 1963, sa proposition d'une « Charte des droits de l'Homme pour le Québec » sera une source d'inspiration pour le législateur québécois qui adoptera en 1975 la *Charte des droits et libertés de la personne*. Ses travaux sur les droits fondamentaux, et en particulier sur les droits économiques et sociaux, pour Une nouvelle Constitution du Québec ainsi que son magistral cours à l'Académie de droit international de La Haye sur « L'État de droit : émergence d'un principe de droit international » ont considérablement enrichi la littérature juridique. L'une de ses contributions durables au monde de la recherche aura également été la création, à 30 ans d'intervalle, de la *Revue de droit de McGill (McGill Law Journal)* et de la



Revue québécoise de droit international dont il aura été, pour l'une et autre, le rédacteur en chef.

... au parcours exemplaire

Le parcours de Jacques-Yvan Morin aura été exemplaire, tant dans sa vie d'enseignant que dans celle de chercheur. Comme enseignant, il a toujours manifesté une réelle volonté de transmettre le savoir à ceux et celles qu'il dénommait affectueusement ses élèves, de leur partager sa passion pour le droit et d'être animé, à leur égard, d'un véritable sens du devoir. Ses dons de pédagogue ont pu être appréciés et salués par de multiples générations de ses étudiants. Comme chercheur, il a fait preuve de rigueur et a toujours su mesurer le poids et la justesse des mots, des mots dans une langue française qu'il maîtrisait comme nul autre. Pour ses collègues, le professeur Morin était un modèle, un pédagogue admiré, un chercheur réputé et un universitaire complètement loyal et dévoué à la vie de l'Université de Montréal et de sa Faculté de droit.

Pour Jacques-Yvan Morin, l'exemplarité s'est aussi traduite par le choix de l'action politique. Président de États généraux du Canada français et du Mouvement national des Québécois, il fut élu sous la bannière du Parti Québécois comme député de Sauvé et devint en 1973 chef de l'Opposition officielle. Il fut, de 1976 à 1984, le vice-premier ministre de René Lévesque et occupa, dans ses gouvernements, les fonctions de ministre de l'Éducation, de ministre d'État au développement culturel et ministre des Affaires intergouvernementales. Après 11 ans de service public, il sera de retour à la Faculté de droit pour continuer sa carrière académique jusqu'à sa retraite en l'an 2000.

Les institutions peuvent parfois - souvent même - compter sur des êtres d'exception. Ce fut le cas de l'Université de Montréal car Jacques-Yvan Morin l'a marquée, transformée et servie en lui donnant le meilleur de lui-même. Son legs à sa faculté, son université de Montréal ainsi qu'au peuple québécois tout entier, aura été immense.

Daniel Turp
Professeur émérite
Faculté de droit